



ACTION SOCIALE INTERMINISTERIELLE DES AMPUTATIONS BUDGETAIRES SCANDALEUSES !

En matière d'action sociale interministérielle (ASI) comme dans tant d'autres domaines, Bercy opère des restrictions budgétaires qui ont des conséquences notables sur les conditions de vie des agents des trois versants de la fonction publique.

Au cours de l'année dernière, les agents ont ainsi été spoliés de près de 7 millions d'euros au titre de l'action sociale !

Fin 2017, prétextant une redistribution des crédits non consommés, le gouvernement a annoncé une nouvelle baisse de près de 500 000 euros du budget réservé à l'ASI.

Ce sont là autant de logements, de gardes d'enfants, d'aides aux aînés dépendants, de prestations à l'installation des jeunes ou encore d'actions en faveur de la restauration collective qui seront ainsi purement et simplement rayés de la carte des actions sociales qui devront être conduites en 2018 en faveur des agents publics et de leur famille.

La fédération des services publics CFE CGC s'insurge contre cette sous-consommation des crédits sciemment organisée par l'employeur public, rompu depuis de nombreuses années à l'exercice au seul dessein de réduction des budgets pourtant dévolus aux agents.

La fédération des services publics CFE CGC dénonce par ailleurs un budget insuffisant qui ne permettra pas de répondre à la totalité des besoins des familles en matière d'action sociale.

Profondément attachée aux principes qui régissent les dispositifs d'action sociale interministérielle, la fédération des services publics CFE CGC rappelle que l'ASI participe à la conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle et qu'elle représente, à ce titre, un élément majeur de leurs conditions d'exercice.

Alors que les agents publics vont, dès ce mois de janvier mesurer sur leur bulletin de paie, les conséquences néfastes des réformes conduites par le gouvernement, la fédération des services publics CFE CGC exige un budget d'action sociale enfin digne de ce nom.

La fédération des services publics CFE CGC attend de l'employeur public qu'il mette en œuvre, sans délai, une politique d'action sociale interministérielle ambitieuse qui réponde concrètement aux besoins légitimes des 4,5 millions d'agents publics.

FEDERATION DES SERVICES PUBLICS CFE CGC DEFENDRE VOS DROITS : NOTRE MISSION !